ATELIER COUTURE

Le mardi de 18 h 30 à 21 h 30 tous les 15 jours reprise du cours le 17 septembre

ou

Le jeudi de 18 h 30 à 21 h 30 tous les 15 jours (le groupe est complet) reprise du cours le 26 septembre

(soit 50 h/an)

DEBUTANTES OU CONFIRMEES

Vous serez la bienvenue pour apprendre ou vous perfectionner

- dans les diverses techniques de couture,
- de l'utilisation de la machine à coudre ou de la surjeteuse,
- à la réalisation ou la transformation d'un vêtement, etc..

ENCADREE PAR UNE PROFESSIONNELLE QUALIFIEE
Renseignements et inscription

H. KERMONNACH 06.09.59.46.96

Participation 270 €/an par 3 chèques échelonnés + Adhésion 2025 association 22 €

www.famillesrurales.org/ingre